

**Monsieur le Président**  
Présidence de la République  
55 rue du Faubourg-St-Honoré  
75008 PARIS

*Ceci est une version 'anonymisée', destinée à toutes fins utiles.*

L.R.

**Refus par les autistes d'être exclus : demande d'intervention **urgente** pour le cas (...)**

Le 25 décembre 2014

*Pardon pour les éventuelles maladroites de forme dans nos démarches ;  
étant nous-mêmes autistes (et sans assistance), nous faisons ce que nous pouvons.  
Merci.*

Monsieur le Président de la République,

Vous avez eu l'élégance et le courage d'annoncer que notre pays devait –enfin- entamer la désinstitutionnalisation des enfants handicapés (parmi d'autres objectifs louables et envisagés aussi), ce qui ne peut que réjouir le million de citoyens concernés directement par l'autisme.

Nous les autistes, et les associations de parents, nous nous battons pour que les services publics prennent enfin en compte l'autisme avec l'humanité et la pertinence nécessaires, ce qui n'est absolument pas le cas pour l'instant, et ce qui soumet une part importante de la population à une injustice sociale qui n'est plus tenable.

Nous ne comprenons pas comment un grand pays comme la France, berceau des Droits de l'Homme et des « Lumières » (du moins, c'est ce qu'apprennent ceux qui ont la chance d'aller à l'école), terre de tant d'innovation et de génie, peut se permettre d'ignorer ou de placer en « détention médicale » stérile et honteuse ses citoyens les plus vulnérables, en allant jusqu'à ignorer les multiples condamnations internationales, dont nul n'a besoin pour constater les décennies de retard dont nous souffrons par rapport aux autres pays dits « évolués », ce qui couvre l'Etat français d'une honte même plus avouable ni regardable.

L'avis N° 102 du CCNE (toujours d'actualité, bien que rendu en 2007) est édifiant et plus qu'accablant ; nous ne savons pas pourquoi le gouvernement commande de telles études, si c'est pour ensuite ne pas en tenir compte.

Nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche, puisque pour que les handicapés soient à l'école ordinaire, il faut du personnel. Pourtant, ce n'est pas une question d'argent, car les sommes importantes et démesurées allouées aux établissements de détention médicale stérile peuvent suffire pour payer les intervenants spécialisés qui devront aider l'enfant en « milieu ordinaire », c'est-à-dire en tant que citoyen libre, dans la société libre, comme les autres.

Car comment accepter qu'en France, les personnes handicapées –c'est-à-dire les citoyens qui ont le plus besoin d'aide- notamment les autistes, doivent subir -en plus des difficultés liées à leur handicap- des sévices additionnels imposés par la société, consistant soit en l'absence d'aide (parfois totale, comme c'est le cas pour les adultes), soit, au contraire, en l'asservissement obligatoire, parfois par contrainte de corps, à des mesures dites « de soins » qui masquent de plus en plus difficilement leur objectif principal : le maintien d'un juteux business dit « médico-social », sans contrôle sérieux, et qui aggrave encore davantage la situation financière catastrophique de nos concitoyens, via les « contributions sociales ».

Et quand les fonctionnaires locaux du Ministère de l'Education Nationale prétendent –avec hypocrisie ou avec une candeur coupable- que ces établissements (comme les IME) sont « adaptés » pour l'éducation et l'enseignement des enfants autistes, tout en reprochant presque à ceux [des autistes] comme (...) (dont vous n'ignorez pas le calvaire) de ne pas être adaptés à l'école ordinaire, c'est juste surréaliste, indécent, inacceptable et indigne de notre pays.

Les autistes souffrent notamment d'un handicap **social** : nous avons besoin « **d'apprendre la société** », ce qui n'est **pas possible si l'on nous oblige à vivre, précisément, à l'écart de cette société.**

C'est **évident**, ainsi que me le confiait récemment M. Raffaele Ciambrone, responsable de l'inclusion scolaire des handicapés en Italie, pays qui a banni ces établissements de confinement pour enfants handicapés, lesquels vont tous à l'école avec les autres enfants, depuis... 1977 !

Ce haut fonctionnaire italien m'a expliqué que cette petite révolution a été appliquée presque du jour au lendemain.

## **Les autistes de France peuvent-ils rêver que leur Président leur octroie la chance d'atteindre le niveau de l'Italie d'il y a 37 ans ?...**

Les autistes souffrent aussi de ce que j'appelle « le syndrome du vilain petit canard » : ils ont besoin de la **reconnaissance sociale**, ils ont **besoin d'être appréciés** par les autres, pour peu à peu se sentir mieux, et en capacité de communiquer, d'affronter la société, pour enfin vivre en étant moins malheureux. J'ai eu la chance de passer par là et je peux confirmer. **Comment apprendre à communiquer quand on se sent au mieux ignoré, au pire rejeté, « infériorisé », et parfois même enfermé ?**

Vous conviendrez donc que cela n'est **pas possible en étant chassés de la société libre**, en étant relégués dans des communautés « déféctologiques », où ils ressentent forcément leur statut d'infériorité sociale, où ils voient bien qu'ils dérangent trop pour être acceptés et aimés par la société « normale ».

Pouvez-vous prendre une minute pour vous imaginer dans cette situation, Monsieur le Président ?

Les autistes ne sont pas fous, ils comprennent -et même souvent mieux que les autres- les choses « profondes ».

**Les autistes, même non-verbaux, sont très sensibles (et affectés) par l'incohérence et l'injustice.**

Nous vous invitons vraiment à imaginer l'horreur de cette situation (qui explique d'ailleurs pourquoi nous pouvons parfois être « énervés » voire agités, face à tant d'incompréhension et de fonctionnement automatique d'autrui).

Il faut respecter le peuple autiste, Monsieur le Président.

Personne n'a le droit de décider de « mettre de côté » un pour cent de la population, sur la base de croyances ou de craintes infondées, qui « arrangent tout le monde » pour éviter de s'occuper de nous. Tout le monde, sauf nous.

Enfin, les autistes, naturellement, ont besoin d'amour et de cohérence.

D'amour de la société, indubitablement, mais aussi bien sûr de la présence aimante et naturelle, logique, du foyer familial, qu'aucun établissement au monde ne peut remplacer.

Cette aberration, cette injustice, cette exclusion, cette proscription, Monsieur le Président, sont une infamie inqualifiable pour notre nation.

J'ai suivi personnellement, et sur place, pendant plusieurs jours, le cas de (...), autiste (...), à (...).

Cette affaire est particulièrement emblématique, et nous (notre association d'autistes, et des associations de parents) souhaitons savoir si vous pouvez, **dès aujourd'hui, donner un signal démontrant, concrètement, que les objectifs annoncés ne sont pas que des vœux pieux.**

Alors que l'ensemble de la communauté internationale est engagée sur la voie de la désinstitutionnalisation, ainsi qu'en témoigne –entre autres- la résolution WHA 67.8 de l'OMS (de mai 2014), qui « *invite instamment les états membres* » à « *privilégier systématiquement la prise en charge par des services ambulatoires à base communautaire plutôt que dans des centres de santé de long séjour* » (notamment), **comment les fonctionnaires locaux de votre gouvernement peuvent-ils se permettre de décider, en ce moment-même, et en dépit de votre engagement personnel récent, de continuer leurs efforts** (soutenus depuis des années) **pour envoyer le jeune (...) en IME ?**

J'ai pu constater sur le terrain la mauvaise foi odieuse des fonctionnaires de l'Education Nationale à (...), les **amalgames à exagération croissante** –lamentables, presque puérils et très faciles à démontrer- alimentés sournoisement par ces tristes sires lisses ; j'ai pu voir – de mes yeux- la collusion entre les divers corps (EN, MDPH, Justice...).

Hélas tous ces gens, atteints d'une forme modérée du « syndrome de Dieu-le-Père » (qui, dans sa forme totalitaire, demeure l'apanage incontesté des psychiatres publics français) se rient des lois et des conventions internationales et s'arrangent entre eux, localement, en sachant bien qu'il est trop difficile de se défendre contre ce système de « Thénardier administratifs polis ». Un système injuste et détestable (ce que nous pouvons prouver), que la mère de cet enfant a eu le courage et la justesse de défier, et dont le crime de lèse-fonctionnaire lui vaut un **acharnement institutionnel évident et même malhabile (et criblé d'erreurs), en guise de rétorsion.**

Cette nomenclatura commence à perdre de sa superbe ; tôt ou tard elle devra être convaincue ou vaincue, et nous commençons à nous y employer ; alors s'il vous plaît, faites en sorte d'abrèger toutes ces souffrances et ce gaspillage d'efforts, en rabaisant le caquet de ces égoïsmes corporatistes imbus.

- Nous n'acceptons pas que (...), se permette de diffamer (...), en déclarant fallacieusement aux auditeurs que cet enfant a « porté des coups » sur son AVS (entre autres exagérations ignobles).
- Nous n'acceptons pas que le Ministère de l'Education Nationale ne daigne pas répondre à notre lettre recommandée à ce sujet, envoyée il y a suffisamment longtemps (2 mois).
- Nous n'acceptons pas que le TCI de Villeurbanne juge que cet enfant présente un « danger » (ou une « atteinte à la sécurité » : c'est toujours la même vieille ficelle qui est utilisée) sur la base de racontars acceptés instantanément comme des vérités, et au mépris des faits et des preuves (comme le classement sans suite de la plainte de l'AVS).
- Nous n'acceptons pas tous les mensonges et manigances de ces funestes personnages, qui ne sont même plus crédibles.
- Nous n'acceptons pas que des personnes jouissant du pouvoir de l'autorité s'en servent pour faire souffrir un parent qui résiste avec raison, en utilisant pour cela un enfant handicapé sans défense ! Et en reprochant par-dessus le marché à cette mère chacun des efforts parfois désespérés qu'elle fait ! (cf. médiatisation au bout de nombreuses années d'efforts en vain).
- **Assurés par le DROIT FONDAMENTAL INTERNATIONAL et par le bon sens, nous n'accepterons jamais que (...) soit envoyé en IME et nous ferons tout ce que nous pouvons pour empêcher cela.**

(...)

Nous pouvons étayer et démontrer tout ce que nous écrivons, sans l'opacité et les amalgames de nos adversaires, mais au contraire en usant de transparence et de discernement. Le dossier (...) est édifiant mais trop vaste pour être détaillé ici.

Si le Chef de l'Etat lui-même ne peut remettre de l'ordre dans la maison, notamment au sujet de cette affaire -et d'urgence car la mobilisation ne fait que commencer- alors qui le fera ?

Monsieur le Président, **nous ne voulons pas nous battre contre l'Etat, notre vie est déjà bien assez difficile, quand toute l'organisation de la société est faite par la majorité pour la majorité, qui ignore nos demandes de prise en compte pourtant pas si difficiles à satisfaire (ce que nous pouvons expliquer).**

Mais nous sommes désespérés, écrasés. Et donc prêts à tous les efforts pour nous défendre contre toute cette inhumanité, cette négligence incroyables et d'un autre âge. De toute façon nous n'avons même pas le choix.

(...)

En juillet, je suis intervenu à l'O.N.U. au sujet des détentions psychiatriques abusives des autistes en France, en présence de M. Gerald L. NEUMAN (professeur de droit à Harvard, membre du Comité des Droits de l'Homme de l'O.N.U.)

Cette sommité reconnue et respectée, dont le talent n'a d'égal que la discrétion, m'a écrit qu'il était « profondément impressionné » par ce que j'ai dit et par nos efforts, et qu'il me trouve « admirable ».

Las, une fois revenu en France, on a l'impression d'être sur une autre planète...

La confusion et la kafkaïennerie administratives sont telles que je me suis même fait refouler par un service de la ville de Paris s'occupant des sans-abris (où j'étais pourtant dûment orienté), après avoir cherché en vain une assistante sociale dans cette ville, pendant plus d'un mois... (je précise que l'incident est clos).

M. Kishore Singh, Rapporteur Spécial pour l'éducation auprès du Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme à l'O.N.U., avec lequel je me suis entretenu récemment à l'occasion du Forum Mondial des Droits de l'Homme à Marrakech, s'est montré très intéressé par cette situation (celle de la France en général, et celle de (...) en particulier) et il m'a demandé de lui envoyer un dossier.

Peut-être pourriez-vous discuter vous aussi avec ces personnes ; normalement ce ne devrait pas être à un « usager » d'aller aussi loin, d'être obligé de se convertir en défenseur international des droits de l'homme pour avoir une chance de commencer à être écouté.

J'ai d'ailleurs revu cette éminente personnalité mardi dernier -par hasard- au siège de l'UNESCO, et il m'a encouragé à continuer dans nos efforts pour la défense de notre cause en haut lieu, notamment au niveau mondial.

J'ai d'ailleurs eu la chance, jeudi matin à l'UNESCO, de pouvoir prononcer un petit discours, largement applaudi (...), et même qualifié publiquement de « très belle intervention » par le Président du Comité de liaison des ONG.

J'ai bien été obligé de parler de la situation de la France, je suis désolé.

Je vous invite à prendre connaissance de ce discours d'un autiste sur l'un de nos sites Internet, Autistan.TV.

**En raison des manœuvres en cours en ce moment même dans le but d'un placement imminent de (...) en IME, nous souhaitons savoir s'il est en votre pouvoir d'intervenir d'urgence auprès des Ministères concernés, afin de donner vos hautes instructions pour mettre enfin un terme définitif à tous ces égarements et cette souffrance pour notre jeune ami autiste et sa famille.**

Nous nous adressons à vous car nous ne discutons pas avec l'administration locale (...), qui a montré sa détestable perfidie.

Pour finir, je tiens à préciser que l'Alliance Autiste n'a aucun problème avec le (...)

C'est de ce type de relation intelligente et bienveillante dont nous avons besoin avec les services de l'Etat, **pour aider la société à nous aider, car nous pensons que celle-ci ne peut nous comprendre suffisamment sans l'aide des autistes (qui restent les mieux placés pour connaître leurs difficultés et leurs besoins)** et nous savons aussi que nous ne pouvons pas nous en sortir sans l'aide des pouvoirs publics, qui ne doivent pas continuer à croire -ou à faire croire- que la « délégation du problème » auprès des associations est suffisante (surtout quand ces associations sont également gestionnaires d'institutions !), car les choses ne peuvent se régler que par de hautes décisions **politiques**, notamment au sujet de **l'éducation**, mais aussi bien sûr de **l'emploi**, du **logement**, sans oublier **l'assistance sociale et les aménagements administratifs, indispensable pour nous : toutes choses qui dépassent largement la compétence des associations.**

**Monsieur le Président, serez-vous celui qui aura courageusement permis le début de la libération des autistes ?** Si oui, nous restons à votre disposition pour y contribuer, si vous le voulez.

En vous remerciant pour votre bienveillance et votre justesse espérées, nous vous prions de croire en l'assurance de notre attentive et respectueuse considération.

*N'ayant pas les moyens d'entretenir un service de gestion de courriers matériels (en papier) -entre autres raisons- nous vous prions de bien vouloir **nous répondre par vecteur dématérialisé**, à [contact@allianceautiste.org](mailto:contact@allianceautiste.org). Merci beaucoup.*

Pour l'Alliance Autiste,  
Le Délégué Général, **Eric LUCAS**  
[contact@AllianceAutiste.org](mailto:contact@AllianceAutiste.org)

P.S. (...)